

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 37 (1896), p. 37-50

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1896\\_\\_37\\_\\_37\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1896__37__37_0)

© Société de statistique de Paris, 1896, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 2. — FÉVRIER 1896.

---

I.

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 1896.

**SOMMAIRE.** — Observations à l'occasion du procès-verbal de la séance du 18 décembre 1895 : MM. Fléchet et Limousin. — Installation du nouveau Président : Discours de M. Vannacque, président sortant (histoire et travaux de la Société de statistique pendant l'année 1895); discours de M. Yves Guyot, président pour l'année 1896 — Nécrologie : MM. Dietz-Monnin, Lecler et D<sup>r</sup> de Séré. — Élection de trois nouveaux membres titulaires. — Présentation d'ouvrages : le Secrétaire général, M. Neymarck et M. Dubois de l'Estang. — Communication de M. Daniel Bellet sur la vitesse croissante des traversées transatlantiques. — Discussion sur la proposition de M. A. Thomereau de créer un dictionnaire raisonne de la statistique universelle : MM. Limousin, Coste, Bertillon et Thomereau.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Auguste VANNACQUE.

M. FLÉCHEY demande la parole à l'occasion du procès-verbal de la séance du 18 décembre 1895. Il voudrait demander quelques explications à M. Limousin au sujet des chiffres qu'il a présentés sur la consommation du blé (1). Ces chiffres sont applicables, d'une part, à la période 1886-1890 et, de l'autre, aux années 1891, 1892, 1893 et 1894, et proviennent de deux origines, les productions du blé et les prix étant tirés des statistiques agricoles officielles et les importations puisées dans les relevés des douanes. M. Fléchet n'a pu, jusqu'ici, vérifier que les renseignements extraits des statistiques agricoles et il a immédiatement constaté que si les productions de blé de 1886 à 1890 et en 1891, ainsi que les prix, en général, sont exacts, les productions de blé en 1892, 1893 et 1894 sont absolument erronées et dans une mesure qui fausse radicalement les résultats et, par suite, les conclusions de M. Limousin.

On le comprendra facilement quand on dira que, pour ces trois années, les quintaux ont été pris pour des hectolitres. La substitution des hectolitres aux quintaux a pour effet de majorer la quantité disponible pour la consommation, donnée par M. Limousin, de 15 millions d'hectolitres en 1892, de 23 millions en 1893 et de 30 millions en 1894. Il en résulte que les conséquences tirées de ses chiffres, par M. Limousin (à l'exception de la constatation de ce fait, indéniable, que la

---

(1) Voir Journal de la Société, janvier 1896, page 16.

baisse du prix du blé a coïncidé avec l'existence et même l'élévation des droits d'entrée) sont toutes absolument fausses.

La consommation moyenne n'a pas diminué, mais a augmenté, si l'on considère, comme il convient de le faire, non pas des récoltes annuelles très dissemblables, mais bien une période 1891-1895, que l'on peut ainsi opposer à la période 1886-1890. La consommation et la dépense de chaque famille, en ce qui concerne le pain a, de même, augmenté légèrement, de 4 à 5 p. 100 environ. Enfin, les facultés expansives des consommateurs de pain, pour me servir de l'expression de M. Limousin, loin d'être réduites, comme il l'admet, dans une proportion impossible de 25 à 30 p. 100, de 1892 à 1894, se sont également accrues de 4 à 5 p. 100 environ, de 1891 à 1895.

M. Fléchet termine en faisant deux réserves, l'une sur la valeur des chiffres des douanes qu'il n'a pas eu le temps de contrôler, l'autre sur les divers usages du blé, semences, besoins pour l'industrie et réserve (stock), dont il y aurait lieu de tenir compte si l'on voulait mesurer exactement la part destinée à l'alimentation humaine.

M. LIMOUSIN répond que les chiffres qu'il a donnés, et les a empruntés — ainsi qu'il l'a dit dans la séance où il a fait sa communication — à un travail de M. Daniel Zolla, publié dans le *Journal des Débats* du 9 décembre, édition du soir. Ce qui lui appartient, ce sont uniquement les conséquences tirées de ces chiffres. C'est donc à M. Zolla que M. Fléchet doit adresser sa rectification.

Sous le bénéfice de ces observations, le procès-verbal de la séance du 18 décembre 1895 est adopté.

M. Auguste VANNACQUE, président sortant, se lève et prononce le discours suivant :

### **Discours de M. Auguste Vannacque, président sortant.**

MESSIEURS,

Lorsqu'il y a un an, je vous ai remerciés de la distinction dont vous m'honoriez en me nommant Président de la Société de statistique de Paris, je n'ai pas cru pouvoir vous offrir un plus juste témoignage de reconnaissance qu'en rappelant à votre souvenir les paroles, si autorisées, prononcées dans leur discours d'introduction par nos anciens présidents. Je serai logique en m'inspirant également du passé pour vous exprimer mes sentiments de vive gratitude de l'accueil si bienveillant que j'ai reçu de vous. Pour cela je ne remonterai pas bien loin, je m'arrêterai au discours d'adieu de mon aîné prédécesseur.

Le 16 janvier 1895, au moment de clore une de nos présidences les plus brillantes et les plus utiles, M. Neymarck vous disait : « C'est de tout cœur, mes chers confrères, que je vous remercie. Je n'oublierai jamais l'honneur que vous m'avez fait, les marques d'affection que vous m'avez prodiguées. Cette année que vous m'avez faite si douce, si agréable, restera parmi l'un de mes plus chers souvenirs. » Il m'eût été impossible, Messieurs, de trouver une note plus vraie, plus complète aussi, pour traduire les sentiments que je ressens et qu'ont ressentis tous ceux qui m'ont précédé. Oui, les années de présidence de la Société de statistique sont des années douces et agréables. Comme M. Neymarck j'ai éprouvé ce charme et comme lui je vous en remercie. Je remercie aussi de tout cœur nos anciens présidents, nos collègues du Conseil, notre si vénéré secrétaire général M. Émile Yvernès, notre dévoué trésorier M. Robyns, du concours de tous les instants qu'ils ont bien voulu me donner. C'est grâce à ces efforts réunis que la Société a pu mener à bien, en 1895, une série de travaux dont je tiens à vous rendre compte selon un usage excellent et dans la forme si judicieusement établie par mes deux prédécesseurs immédiats, MM. Coste et Neymarck.

Durant l'année 1895, nous avons eu le regret de subir des pertes qui nous ont

été très sensibles, ce sont celles de MM. le prince Richard de Metternich Vinneburg, Émile Récipon, le comte Léopold Hugo, le sénateur Donnet et Calixte Warin. L'âge ou des occupations trop multiples ont amené quelques confrères à donner leur démission. Mais nous avons obtenu des adhésions qui ont comblé les vides et apporté à la Société une force nouvelle, autant par le mérite et la compétence des adhérents que par leur situation personnelle ; nous comptons 375 membres : fondateurs, 135 ; titulaires, 155 ; correspondants, 13 et associés, 72.

Les travaux en séance et les publications du Journal ont obtenu, en 1895, les mêmes succès qu'aux années précédentes. Votre attention s'est trouvée appelée sur les sujets les plus variés et au cours de séances très suivies, il y a eu échange contradictoire d'observations sur de multiples questions démographiques. L'impôt sous toutes ses formes, ainsi que sa répercussion sur la consommation a donné lieu à un débat qui a occupé deux séances sans épuiser votre intérêt.

Voici d'ailleurs le résumé synthétique des communications faites en séance, ainsi que des travaux publiés dans le *Journal de la Société de statistique de Paris* :

I. — STATISTIQUE. — D<sup>r</sup> Jacques Bertillon : Cours élémentaire de statistique administrative.

II. — DÉMOGRAPHIE. — M. le D<sup>r</sup> Ledé : Statistique de la mortalité des enfants du premier âge, et des différentes méthodes employées dans les rapports officiels. Observations de MM. Coste et Levasseur. — M. de Foville : Les révélations du Censur de 1890 aux États-Unis. — M. Moron : Situation démographique de la France d'après le mouvement de la population en 1893. Discussion générale à laquelle prennent part MM. Bertillon, Limousin, Vauthier, Fernand Faure, Noguès. Deux notes sur le même sujet sont fournies par MM. Cheysson et Guéry. — M. Victor Turquan : Durée de la génération en France. — M. le D<sup>r</sup> Chervin : La situation démographique de la France en Europe. — M. Victor Turquan : Les mouvements de migration de la population dans l'intérieur de la France. Observations de MM. Bertillon et Cheysson. — M. Levasseur : Histoire de la démographie. — M. le D<sup>r</sup> Ledé : La mortalité des enfants du premier âge dans ses rapports avec les habitations occupées par les nourrices. — M. le D<sup>r</sup> Jacques Bertillon : De la dépopulation de la France et des remèdes à y apporter. — M. Léon Marie : Présentation des tables de mortalité du comité des Compagnies d'assurances à primes fixes sur la vie.

III. — AGRICULTURE. — M. Flour de Saint-Genis : La valeur des terrains et immeubles à Paris à différentes époques. — M. Georges Guéry : Les mouvements et la diminution de la population agricole en France. — M. Claudius Nourry : Les migrations des campagnards vers les villes.

IV. — INDUSTRIE MINÉRALE. — M. O. Keller : Statistique de l'industrie minérale pour 1893.

V. — AUTRES INDUSTRIES. — Pas de communication.

VI. — COMMERCE, COLONIES, QUESTIONS DOUANIÈRES. — M. Vital Cuiet : 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> fascicules sur la Turquie d'Asie et le compte rendu du Conseil d'administration de la Dette publique ottomane, ouvrages présentés par M. Ducrocq. — M. Césarier : Statistique coloniale. Observations de MM. Neymarck et Doumer.

VII. — TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS. — M. Yves Guyot : Trois ans au ministère des travaux publics. Analyse faite par M. Beurin-Gressier.

VIII. — BANQUE, CRÉDIT, MÉTAUX PRÉCIEUX. — M. Pierre des Essars : La vitesse de circulation du numéraire et la loi des crises. Observations de MM. Levasseur, G. Lévy, Clément Juglar, Coste. — M. Fournier de Flaix : Le problème monétaire.

IX. — SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS. — M. Levasseur : Statistique de l'enseignement primaire aux États-Unis. De la statistique comparée de l'enseignement primaire. — M. Émile Yvernès : La criminalité et le dénombrement. L'assistance judiciaire 1851-1891. — M. de Crisenoy : Les Assemblées départementales en 1894.

X. — FINANCES PUBLIQUES, IMPÔTS, CONSOMMATION. — M. Lamane : Situation de la dette hypothécaire de la France. — M. Gustave Bienaymé : Le coût de la vie à Paris à diverses époques. — M. Beaurin-Gressier : L'impôt dans une famille parisienne. Communication suivie d'une discussion générale à laquelle prennent part plus spécialement MM. Cheysson, de Foville, Jules Fleury, Alfred Neymarck, Bertillon, Dubois de l'Estang, Limousin. — M. Léon Salefranque : Les libéralités aux établissements publics et l'impôt. Observations de MM. Doumer et Neymarck. — M. Charles Limousin : Considération sur le régime protectionniste et la consommation du blé.

XI. — LA RICHESSE ACQUISE. — M. Fournier de Flaix : L'économie sociale à l'exposition de Bordeaux. Observations de MM. Moron et Cheysson. — M. Ch. Limousin : Étude sur le développement comparatif de la richesse aux États-Unis et dans les pays d'Europe d'après un travail de M. Mulhall.

XII. — LES REVENUS PRIVÉS, LES SALAIRES. — Pas de communication.

XIII. — STATISTIQUES DIVERSES. — M. H. Tarry : Le Mémorial de l'École polytechnique. — M. Pierre des Essars : Compte rendu des travaux de la chambre de commerce française de Constantinople en 1892. — M. A. Thomereau : Projet d'un dictionnaire raisonné de la statistique universelle ; ce projet est vivement appuyé par M. Limousin.

Mais ces travaux que j'appellerai de libre initiative ne sont pas les seuls dont notre patrimoine scientifique se soit enrichi en 1895. Les chroniques, un peu réduites en nombre par les nécessités budgétaires, ont conservé tout leur mérite en matières de transport, de Banque et de change, d'assurances, de statistique générale, de statistique judiciaire. Nous rendons à cet égard pleine justice au talent de leurs rédacteurs MM. Hertel, Pierre des Essars, Maurice Bellom, A. Liégeois, Daniel Bellet et E. Yvernès.

L'année 1895 a été marquée par le renouvellement d'une solennité qui nous est chère, parce qu'elle fait revivre dans notre esprit, tous les trois ans, le souvenir d'un généreux donateur, et parce qu'elle nous permet de reconnaître les mérites de celui de nos collègues qui a apporté le plus brillant concours à la rédaction de notre journal. Dans la séance du 20 novembre 1895, vous avez attribué le prix Bourdin à notre très distingué et très estimé secrétaire M. Pierre des Essars, sous-chef au secrétariat général de la Banque de France. Les qualités, qui distinguent le lauréat de 1895, ont été mises en relief dans un de ses rapports à la fois si solides et si brillants, dont M. Cheysson possède le secret.

Une satisfaction des plus vives m'a été donnée. J'ai eu le bonheur de faire part à la Société de l'inauguration, le 25 mars 1895, du Musée social, sous la présidence de M. André Lebon, ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, devenu depuis notre collègue dans les conditions d'intimité charmante que vous connaissez. L'existence de ce musée, œuvre précieuse pour l'économie sociale, a été assurée par les libéralités de M. le comte de Chambrun ; mais la Société de statistique ne saurait oublier que la création en est due à l'initiative et à l'inébranlable persévérance de plusieurs de ses membres : MM. Léon Say, Jules Siegfried, Cheysson, Levasseur et Gruner.

Un autre succès nous était encore réservé, en 1895, celui de contribuer d'une manière efficace au maintien du crédit affecté à la publication annuelle de la statistique judiciaire, un des monuments les plus remarquables de la science juri-

dique en France. La plus grande part de ce succès appartient à M. Léveillé, député de la Seine, qui a bien voulu présenter et défendre à la Chambre des députés l'amendement qui a abouti au rétablissement du crédit supprimé par la commission du budget. Je tiens cependant à bien établir que nous n'avons réussi que grâce au concours que nos membres nouveaux et anciens nous ont apporté dans le Parlement. La Société comptait, en effet, parmi les juges de la question, deux de ses plus anciens membres : M. Georges Cochery, rapporteur à la Chambre des députés, et M. Adolphe Cochery, rapporteur au Sénat, dont la bienveillance n'a eu d'égale que celle de notre tout nouveau collègue M. Doumer, ministre des finances.

En 1895, autant que les années antérieures, la Société de statistique de Paris s'est affirmée à l'extérieur. Très certainement vous avez gardé le souvenir du compte rendu trop modeste que notre cher secrétaire général M. Emile Yvernès nous a fait, en octobre 1895, des travaux de la 24<sup>e</sup> session de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenue à Bordeaux du 4 au 9 août 1895. Le même jour, M. Alfred Neymarck a fait connaître à ceux d'entre nous qui avaient eu le regret de ne pouvoir assister à la séance de l'Institut international à Berne, l'approbation unanime dont y avaient été l'objet les travaux et les communications de nos collègues MM. Bertillon, Cheysson, Levasseur, de Foville, Yvernès et Pallain.

Enfin, Messieurs, le Gouvernement, à l'occasion du centenaire de l'Institut de France, a conféré la dignité de commandeur de la Légion d'honneur à MM. Émile Levasseur, l'un de nos présidents fondateurs, Arthur Raffalovich, membre titulaire à vie de notre Société, et Ludgi Bodio, membre associé ; en même temps qu'il a nommé officiers de la Légion d'honneur deux autres de nos anciens présidents MM. Paul Leroy-Beaulieu et Ducrocq, et chevalier M. Villey, doyen de la faculté de droit de Caen. Vous penserez très certainement comme moi, Messieurs, que ces distinctions, auxquelles nous applaudissons de tout cœur, doivent être considérées comme une consécration officielle de la haute valeur scientifique de la Société de statistique de Paris.

Telle a été l'œuvre de 1895. Bien plus féconde sera celle de 1896, sous la présidence de M. Yves Guyot, que vos suffrages unanimes viennent d'appeler à la présidence.

Homme de labeur infatigable, esprit investigateur et méthodique, critique fin et judicieux, volonté puissante qui l'a fait surmonter toutes les difficultés et l'a maintenu durant un temps relativement long dans des positions élevées où on ne fait plus guère que passer aujourd'hui, M. Yves Guyot possède une œuvre économique et littéraire considérable sous les formes les plus multiples.

Mais si remarquables que soient ces titres, ce ne sont pas les seuls qui aient déterminé vos votes. Les qualités aimables de l'homme vous ont conquis au moins autant que la valeur de l'écrivain et l'expérience consommée de l'administrateur. M. Yves Guyot est doué, en effet, au même degré que notre président honoraire M. Boutin, de cette qualité précieuse de savoir attirer et fixer l'amitié. Je n'en veux pour preuve que l'hommage spontané que vient de lui rendre un de nos collègues, qui est aussi un de ses anciens collaborateurs. Dans son compte rendu bibliographique de janvier 1896, M. Beaurin-Gressier s'exprime en ces termes :

« Au début de la séance du mercredi 18 décembre dernier, M. Yves Guyot a offert à notre Société l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de *Trois ans au ministère des travaux publics*. Dans cette même séance, la Société de statistique conférait à M. Yves Guyot la dignité de président pour l'année 1896. C'est dire les sentiments de sympathie et d'estime dont il jouit dans notre milieu social. On y goûte son talent d'écrivain, son érudition, sa verve, sa fécondité et surtout on y apprécie la fidélité et la vaillance avec lesquelles il défend les doctrines libérales, l'opiniâtreté qu'il apporte à poursuivre la mauvaise foi et le sophisme, qui se cachent sous le masque du protectionnisme et du socialisme. »

Messieurs, je vous disais à la fin de mon discours de 1895, que notre Société

possède cette bonne fortune d'être toujours dirigée au mieux des intérêts scientifiques ; le choix de votre président pour 1896 confirme cette vérité, aussi suis-je heureux, en vous renouvelant mes remerciements, d'affirmer à nouveau ma confiance dans l'avenir de notre chère Société. (*Applaudissements.*)

M. Yves Guyot remplace M. Vannacque au fauteuil de la présidence et prend la parole en ces termes :

### **Discours de M. Yves Guyot, président.**

**MESSIEURS,**

M. le Président sortant a dépassé toutes les bornes de l'amabilité envers son successeur. Mais personne ne considérera que je m'acquitte d'un simple devoir de politesse, si je lui dis combien nous avons pu apprécier la manière dont il a dirigé nos débats et l'administration de la Société. Je ne suis ici que votre interprète et, en lui témoignant notre reconnaissance pour son tact, sa cordialité, la netteté de ses vues, je constate un fait tout simplement.

Du reste, Messieurs, grâce à la disposition des statuts qui maintient dans le conseil d'administration les anciens présidents de la Société, ils lui continuent leur collaboration si utile et peuvent aider le nouveau président de conseils qui font sa force quand ils viennent d'hommes comme MM. Neymarck, Coste, Ducrocq, pour ne citer que les derniers présidents, et M. Levasseur qui est le bon génie de la Société de statistique.

C'est un grand honneur d'être appelé à en présider les travaux ; car parmi nos prédécesseurs, il y a eu des hommes illustres dont le souvenir nous fait sentir le poids de nos obligations.

Fondée le 5 juin 1860, elle a été présidée tout d'abord par M. Michel Chevalier, qui venait à ce moment de couronner sa carrière d'économiste par la conclusion du traité de commerce avec l'Angleterre. Plein de confiance dans l'œuvre de liberté qu'il avait réalisée, il en appelait aux faits : et vingt-cinq ans plus tard, lors du jubilé de la Société, M. Léon Say pouvait dire combien ils étaient utiles à la consolidation des doctrines économiques qui, du reste, n'étaient et continuent à n'être que la constatation des expériences faites par les hommes de tous les temps et de tous les pays pour satisfaire leurs besoins.

Seulement, dans le passé, les documents ont été recueillis d'une manière fort imparfaite. S'il y a eu souvent des essais de statistique, ils ont manqué d'ensemble et de méthode. La comptabilité systématique des faits sociaux est, comme la comptabilité en partie double, d'origine toute moderne. Les deux ont fait leurs preuves et la statistique ne cessera de jouer un rôle de plus en plus grand dans les études sociologiques.

Lors du jubilé de la Société de statistique en 1885, M. de Foville a fait une spirituelle communication sur la statistique et ses ennemis. Il a dénoncé comme ses principaux ennemis les gens qui ne se servaient de la statistique que pour soutenir leur thèse et non pour rechercher la vérité, avec la probité scientifique. Les gens qui disent le plus volontiers du mal de la statistique quand elle est en contradiction avec leurs affirmations, leurs projets ou leurs intérêts, n'hésitent pas à s'emparer de chiffres quelconques et puis ils s'écrient : Ce sont des chiffres cela ! non, ce sont leurs chiffres à eux ; et quelquefois, ils seraient bien embarrassés d'en indiquer même l'origine. Dans un discours retentissant, le 20 novembre 1893, un orateur a jeté sur son auditoire une demi-douzaine de chiffres dont il est impossible de retrouver l'existence dans aucun document statistique. Un jour, un illustre protectionniste, mort aujourd'hui, avait accablé son auditoire sous un déluge de chiffres. Un de ses contradicteurs lui fit modestement observer, au moment où il descendait de la tribune, qu'ils ne concordaient pas. L'orateur, avec son large rire, lui donna une formidable tape

sur l'épaule, en lui disant : Qu'importe ? l'effet est produit. Nous avons vu, il y a quelques années, des députés déposer une proposition de loi dans l'exposé des motifs de laquelle ils additionnaient les chiffres de douanes du commerce général et du commerce spécial. Ils disaient aussi eux : « Ce sont des chiffres cela ! » Ils furent fort étonnés quand on leur apprit qu'ils auraient d'abord dû savoir ce qu'ils représentaient. Les chiffres par eux-mêmes ne signifient rien. Il faut voir ce qu'il y a dessous, la manière dont ils sont obtenus, la méthode qui les a déterminés et les coefficients d'erreurs dont ils sont susceptibles. La statistique ne prétend pas à l'infaillibilité. Elle agit par approximations successives de manière à s'adapter de plus en plus étroitement à la réalité. Les travaux, les discussions d'une Société telle que la nôtre sont d'une incontestable utilité pour ce but à poursuivre ; car c'est l'organisation d'un contrôle réciproque qui oblige chacun de nous à ne pas nous contenter d'à peu près et à ne pas donner des possibilités ou des probabilités pour des certitudes.

Dans ces derniers temps, il a été de mode de parler de faillites de divers genres. On n'a pas signalé la faillite de la statistique parce que les littérateurs qui ouvraient si prestement ces liquidations n'en connaissaient même pas l'existence. Mais l'auraient-ils englobée dans cette débâcle que nous n'en aurions pas été émus ; car nous avons la preuve qu'elle devient tous les jours plus solide et plus forte.

Les périodes de comparaison s'allongent en raison du temps écoulé ; les rapports internationaux sont de mieux en mieux établis ; les méthodes se précisent et, grâce aux efforts des statisticiens des divers pays, de l'Institut international de statistique, nous pouvons espérer que les points de repère, qui nous manquent encore si souvent, deviendront de plus en plus nombreux.

Je fais le vœu que les statistiques soient de plus en plus détaillées : jamais elles ne contiennent assez d'éléments. Trop souvent, les renseignements qu'elles fournissent ont posé des problèmes et le chercheur ne rencontre pas ceux qui pourraient lui donner la solution.

Les statisticiens seraient fort heureux aussi que l'Angleterre voulût bien adopter le système métrique ; du jour où toutes les nations auront mêmes poids, mêmes mesures et mêmes types monétaires, ils trouveront une grande simplification à leur tâche.

Ce que ne sauraient trop souhaiter les hommes qui, comme moi, n'établissent pas de statistiques, mais en font un large usage pour apprécier les événements contemporains, c'est qu'elles deviennent de plus en plus actuelles et que les administrations publiques hâtent, autant que possible, la publication des résultats obtenus. Des statistiques qui remontent à quatre, cinq ans sont déjà vieilles. Les faits ont pu complètement changer. La dernière statistique agricole de la France remonte à 1882. Il serait utile que de telles enquêtes fussent faites périodiquement et que le public en connût les résultats le plus rapidement possible. Ce serait le meilleur moyen de détruire des assertions qui sont affaire de mode, se propagent, s'enflent et grandissent d'autant plus qu'elles sont plus invraisemblables.

J'insiste sur ce point : car nous avons vu il y a quatre ans suspendre tout d'un coup la publication de l'*Annuaire statistique de la France* qui a reparu, il est vrai, cette année, revu, corrigé et amélioré. Il a été un moment question de supprimer la publication annuelle de la statistique judiciaire dont la collection représente un monument social de premier ordre. Quand une nation a construit de pareils édifices, grâce au concours d'hommes éminents comme ceux qui ont établi celui-là, elle doit précieusement les conserver et les entretenir.

Ce sont les documents de ce genre qui, lui indiquant les résultats des expériences faites, lui signalent les erreurs commises et doivent la préserver aussi bien des régressions que des utopies.

Messieurs, j'espère que vous redoublez de travail et d'efforts. Je vous sollicite de vouloir bien préparer de nombreuses et importantes communications qui augmentent le bon renom et l'autorité de la Société de statistique de Paris. (*Applaudissements.*)

Plusieurs membres de la Société se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance de ce jour. M. Émile Boutin, président honoraire, fait exprimer, par M. Fernand Faure, ses regrets en même temps que ses vifs remerciements.

M. le PRÉSIDENT annonce la mort de MM. Dietz-Monnin, Lecler et D<sup>r</sup> de Séré.

M. Dietz-Monnin, le grand industriel, si connu, fut nommé membre du jury de l'Exposition de 1867 et prit une part très active à celle de 1878 en qualité de directeur de la section française. Élu député de la Seine à l'Assemblée nationale de 1871 et conseiller municipal de Paris en 1874, il devint enfin sénateur inamovible en 1882; c'est à cette époque qu'il entra dans la Société de statistique comme membre titulaire à vie.

M. Lecler, qui est décédé à l'âge de 81 ans, avait été commissaire du Gouvernement provisoire en 1848 et député à la Constituante; il fit partie de l'administration des finances, d'abord comme trésorier-payeur général, puis comme conseiller maître à la Cour des comptes et fut élu sénateur de la Creuse en 1889; il appartenait à la Société depuis 1881.

M. le D<sup>r</sup> de Séré était inspecteur du Service de la vérification des décès. Sa nomination comme membre titulaire remontait à 30 ans (1865), c'est dire l'intérêt qu'il avait toujours attaché aux travaux de la Société.

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires* :

MM. Georges HAMON, professeur à l'Institut commercial et à l'Association philotechnique;

LUCAS, sous-chef des études financières au Crédit lyonnais;

Jules DOMERGUE, publiciste.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL présente les ouvrages suivants, offerts par leurs auteurs : les cinq premiers fascicules de l'*Histoire générale de l'assurance en France et à l'étranger*, par M. Georges Hamon; une étude relative au *Rétablissement des droits de péage sur la navigation intérieure*, par M. Albert Jubaut, et une brochure de M. Laurids Bruun, de Copenhague, sur l'*Organisation des bureaux de statistique*.

Parmi les documents officiels, M. le Secrétaire général signale particulièrement : la *Situation financière des départements en 1893*.

M. Alfred NEYMARCK, au sujet de cette statistique, exprime le vœu, plusieurs fois manifesté par la Société, que dans les tableaux indiquant les dettes ou emprunts contractés par les départements et communes, des colonnes distinctes soient établies pour : 1<sup>o</sup> le montant de l'emprunt; 2<sup>o</sup> le montant du capital remboursé sur l'emprunt; 3<sup>o</sup> le solde restant à rembourser. Il serait utile, aussi, de connaître le taux de l'emprunt, le mode d'émission auquel il a donné lieu et l'époque à laquelle il sera totalement remboursé.

M. DUBOIS DE L'ESTANG insiste sur ce point que l'observation de M. Neymarck s'applique aussi bien aux emprunts communaux qu'aux emprunts départementaux.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Bellet sur la statistique de la *vitesse croissante des traversées transatlantiques*.

M. Daniel BELLET a pensé qu'il serait utile de mettre sous les yeux de la Société quelques chiffres relatifs à la vitesse croissante des traversées transatlantiques et à la diminution de la durée de ces traversées qui en résulte. Sans doute, notre éminent confrère, M. Cheysson a, dans son *Album de statistique graphique*, dressé une carte fort intéressante et fort pittoresque sur ce sujet; mais cette carte est déjà vieille de bien des années et, depuis lors, une transformation énorme s'est manifestée.

En même temps qu'on accélère constamment la vitesse des trains, on augmente la marche des grands steamers, à passagers surtout, la rapidité des communications devenant, de jour en jour, plus nécessaire.

M. Bellet cite une série de chiffres qu'on ne peut donner ici : il montre, en 1840, le steamer *Britannia*, de la fameuse Compagnie Cunard, à ses débuts, faisant 8 nœuds 1/2 avec une machine de 700 chevaux; très rapidement la vitesse aug-

mente, mais, en même temps, il faut accroître, hors de toute proportion, la puissance des machines, si bien que, sans parler de la tentative prématurée du *Great Eastern*, faisant 14 nœuds avec 10000 chevaux, on arrive à 7000 chevaux et 16 nœuds 1/2 avec la *Normandie*, à 19 nœuds et 14300 chevaux avec l'*Umbria* et, sans parler de la *Champagne*, de la *Touraine*, du *City of Paris*, qui constituent des progrès constants, on voit, avec admiration, les 30000 chevaux de la *Campania* donnant une vitesse de 21 nœuds et plus. M. Bellet montre, du reste, que ces merveilleux services transatlantiques ont une régularité extraordinaire. Mais, malheureusement, ces vitesses fantastiques entraînent des puissances et des dépenses prodigieuses.

Avant de finir, M. Bellet fait remarquer qu'il a parlé de vitesses *moyennes*, mais qu'il y a, dans ce simple mot, une grosse question qu'il aimerait à voir discuter par la Société de statistique. Tout dernièrement, en effet, M. Daymard a soumis à la Société une note sur ce sujet où il calcule la vitesse moyenne d'une série de voyages suivant le procédé arithmétique, tandis qu'on pourrait totaliser les espaces parcourus et diviser le total par celui des temps employés. Il faudrait étudier de près les deux procédés.

Sur la proposition de M. le Président, la discussion de cette communication est renvoyée à une séance ultérieure, après la publication, *in extenso*, dans le Journal de la Société, du travail de M. Bellet.

M. le PRÉSIDENT ouvre la discussion sur la nécessité de créer un dictionnaire raisonné de la statistique universelle. Il prie M. Thomereau de vouloir bien rappeler à l'assemblée les divers termes de sa proposition.

M. THOMEREAU résume la communication qu'il a faite à la séance du 20 novembre 1895 (1). L'idée que j'ai cru devoir vous soumettre, dit-il, est une de ces idées qui flottent dans l'air lorsque le moment propice à leur réalisation est arrivé. Et, en effet, un mouvement très remarquable se produit de toutes parts dans le monde intellectuel, sous la pression d'une préoccupation générale. Depuis un demi-siècle surtout, la production est tellement abondante dans toutes les branches du savoir humain que, même en concentrant ses efforts sur une seule d'entre elles, le plus érudit ne peut se flatter de connaître tout ce qui mériterait d'être connu.

De là, est née la question qui surgit de tant de côtés à la fois : comment se retrouver dans le dédale des bibliothèques ? Par quels procédés nouveaux chacun de nous arrivera-t-il, avec moins de peine, à être informé de l'existence des documents, des journaux, des livres qui contiennent ce qu'il a besoin de savoir sur ce qui fait l'objet de ses études ?

Le seul guide qui s'offre au travailleur, la bibliographie, en est arrivé à former elle-même une littérature gigantesque et, si grands qu'ils soient, les services qu'elle rend ont, jusqu'ici, laissé beaucoup à désirer.

Pour sortir de l'ornière et n'y plus retomber, il faut évidemment reprendre tout cela en sous-œuvre, avec une méthode qui doit consister, tout à la fois, à généraliser le plus largement possible et à systématiser le plus étroitement possible.

Un catalogue unique et universel, embrassant à la fois tous les temps et tous les pays, est un idéal qui ne semble pas devoir passer très facilement dans la pratique, mais vers lequel on peut tendre, à condition de se mettre d'accord sur l'application des règles fondamentales et nécessaires.

Parmi les manifestations que vous avez pu noter dans l'ordre d'idées que je signale, il convient de placer en première ligne l'initiative prise par la Société royale de Londres et suivie sans hésitation par notre Académie des sciences. La Société royale de Londres provoque la création d'un grand catalogue international des publications scientifiques où seraient énumérés tous les travaux publiés chaque année dans le monde entier ; ce serait la refonte, sur la base d'un classement définitif, d'une œuvre analogue commencée depuis 1800.

---

(1) Voir Journal, numéro de janvier 1896, page 25.

Pour la réalisation de cette entreprise, on va demander à tous les gouvernements de désigner des délégués à une conférence internationale.

« Plusieurs sociétés savantes, a dit à ce propos le président de l'Académie, M. Marey, dans la séance du 9 décembre dernier, ont déjà des catalogues très complets... L'Amérique, la Belgique, la France et plusieurs autres nations ont dernièrement réalisé de grands progrès dans la manière de cataloguer les publications scientifiques. On peut donc espérer que, si l'action diplomatique est assez prompte, les délégués des différentes nations pourront se mettre à l'œuvre dès cette année (1896) et feront concentrer pour un travail commun toutes les forces éparses aujourd'hui. Dans l'esprit de la Société royale, les dernières années de ce siècle seraient consacrées à introduire dans le classement des documents scientifiques tous les perfectionnements que l'expérience montrera nécessaires, afin que, dès l'an 1901, l'œuvre puisse se poursuivre régulièrement dans sa forme définitive. »

Le besoin de concentration qui se fait si fortement sentir dans les sciences, les arts et les lettres, est ici plus impérieux que partout ailleurs et cela pour des raisons évidentes.

La statistique n'a de valeur utile et sérieuse qu'à la condition d'étendre presque indéfiniment ses investigations dans le temps et dans l'espace ; elle est nécessairement historique et internationale. Elle est donc obligée de consulter une masse énorme de documents spéciaux très précieux, sans doute, mais pleins de défauts : ils sont en général excessivement encombrants, sans parler de leur prix et de l'anarchie de leurs dispositions et de leurs langages. D'un autre côté, on se rend mieux compte chaque jour de l'importance intrinsèque de la statistique qui, en constatant la marche des faits dans le passé et dans le présent, permet de prévoir, autant que possible, leur marche dans l'avenir et de déterminer les lois de leur évolution.

Notre confrère, M. Alphonse Bertillon, a bien imaginé cette géniale merveille qu'on appelle le service anthropométrique, qui permet d'identifier en un instant les malfaiteurs ébahis ; pourquoi ne trouverait-on pas aussi les moyens de saisir et d'emprisonner les faits et les chiffres, fugitifs de leur nature, pour les forcer à répondre au premier appel ?

Je n'insisterai pas davantage sur ces considérations, d'où est née ma proposition d'un Dictionnaire universel de la statistique.

A mon sens, ce dictionnaire devrait se composer de deux parties entièrement distinctes : la première serait une nomenclature complète des sources ; ce serait la partie la plus neuve et la plus importante. Les documents viendraient s'y répertorier dans un ordre logique et feraient l'objet d'une appréciation motivée, très succincte d'ailleurs. Ils recevraient là un numéro d'ordre, qui permettrait de se plus les rappeler que par ce numéro dans la seconde partie, dans la partie alphabétique, qui, seule, présenterait la forme ordinaire d'un dictionnaire usuel. Il suffirait donc à chacun d'ouvrir cette seconde partie à une page quelconque pour trouver sous chaque mot : 1° une statistique très abrégée ; 2° le renvoi aux documents spéciaux énumérés dans la première partie.

Cette disposition procurerait, je crois, la plus grande économie possible de ressorts.

M. LIMOUSIN dit que le système dont vient de parler M. Thomereau est, en effet, une sorte de moyen statistique, puisqu'il permet d'opérer tous les classements de manière à pouvoir connaître tout ce que l'on a, et tout trouver avec la plus grande facilité. Il a été imaginé par un bibliothécaire américain, M. Melvil-Dewey, qui l'a inventé pour l'organisation de sa bibliothèque.

Voici en quoi il consiste : on commence par répartir idéalement toutes les connaissances humaines en dix groupes généraux auxquels on donne un numéro de 0 à 9. Cela fait, on fractionne chaque groupe en dix nouvelles divisions, auxquelles on donne encore un numéro de 0 à 9, que l'on inscrit à droite du précédent. On divise à nouveau par le même moyen chaque nouveau sous-groupe, toujours en inscrivant un nouveau numéro à droite. On peut aller ainsi indéfiniment.

Les volumes sont placés d'une manière quelconque avec un numéro, soit par format, soit simplement par ordre d'entrée. Puis on dresse des fiches sur lesquelles on inscrit d'abord le numéro classificateur idéologique, puis le titre de l'ouvrage, puis enfin le numéro de place.

Exemple : supposons que nous veuillons classer la statistique générale de la France, qui portera dans notre bibliothèque le numéro 542. Nous écrivons 314,12, nombre qui se divisera ainsi : 3, sciences sociologiques ; 1, statistique ; 4, Europe ; 1, centrale ; 2 France (je ne réponds que des trois premiers chiffres). Ensuite viendra le titre : « Statistique générale de la France », puis, enfin, le numéro dans la bibliothèque : 542.

Pour mettre cette fiche en place on se portera au casier contenant les 3, puis à la division 1, ensuite à la subdivision 4, puis à la 2<sup>e</sup> subdividion 1, enfin à la 3<sup>e</sup> subdividion 2. Quand, après, on voudra savoir où est ce volume, on refera le même travail, on retirera la fiche et on relèvera le numéro 542 à l'aide duquel on trouvera le volume sur le rayon. Si, d'autre part, on veut connaître ce que contient une bibliothèque sur ce même sujet : « Statistique de la France », on examine successivement toutes les fiches portant le même numéro. Un catalogue alphabétique, soit par fiches, soit par livres, permet d'éviter le travail de descente du général au particulier pour un sujet quelconque.

Par ce moyen, un catalogue de bibliothèque est constamment à jour. On comprend d'autre part, qu'une semblable méthode peut s'appliquer à toutes les classifications. Elle a donné naissance à un nouveau système de publication, le *fichisme*, que vient d'inaugurer la Société coopérative intellectuelle récemment fondée en Belgique. Le fichisme consiste dans la publication de courtes notices sur des fiches portant en tête un numéro de la classification décimale. Celui qui reçoit ces fiches les met à la place indiquée par leur numéro dans une boîte-casier fournie par la Société. De la sorte, il a constamment à jour un système très étendu de notes, qu'il est toujours facile de remettre en place.

M. Limousin se propose d'adopter le système de la classification décimale pour son *Bulletin des Sommaires*. Dans ce *Bulletin*, il analyse sommairement les principaux articles des journaux et revues. En outre, il fournit les articles analysés à ceux de ses lecteurs qui les lui demandent. L'adoption du système décimal permettra aux lecteurs du *Bulletin des Sommaires* de se constituer une bibliothèque avec des coupures de journaux. Pour cela, ils placeront les coupures de journaux dans des dossiers en contenant chacun un nombre régulier, *cent*, par exemple. Chacune de ces coupures portera son numéro d'entrée. Le collectionneur coupera ensuite le paragraphe du *Bulletin des Sommaires* contenant l'analyse de l'article et ayant en tête le numéro décimal idéographique. Ce bout de papier sera collé sur une fiche et on y ajoutera le numéro d'entrée des articles dans les dossiers. Il sera, par suite, facile au possesseur d'une semblable collection, lorsqu'il désirera réunir ses documents sur une question qu'il voudra traiter, d'aller les prendre dans ses dossiers, grâce à ses fiches portant des découpures du *Bulletin des Sommaires*.

Un semblable système devrait être organisé dans les grandes bibliothèques publiques. Il devrait y exister des découpeurs de journaux qui dresseraient des fiches d'après le système décimal, puis réuniraient les collections de coupures. Ce moyen pourrait, dans les mêmes bibliothèques, être utilisé pour la création d'une table synoptique des articles publiés dans les principales revues. Comment peut-on savoir aujourd'hui que la *Revue des Deux-Mondes* ou le *Journal des Économistes* a publié un article sur telle question. Il faudrait consulter les tables des 132 volumes de la première ou, au moins, ses 13 tables décimales, ou celles des 215 volumes du second. La première condition à remplir serait de prévoir que cette revue a pu s'occuper de cette question. Avec le système de statistique qu'indique M. Limousin, il serait toujours possible de trouver en un instant un travail, à quelque époque qu'il ait été publié.

Avec une publication comme le *Bulletin des Sommaires*, il ne serait pas nécessaire de faire ce travail dans chaque bibliothèque, puisqu'il serait dressé pour

toutes à la fois, et qu'il n'y aurait qu'à découper et à coller sur des fiches, en ajoutant le numéro bibliothécaire de la collection.

Ce système rendrait, s'il était adopté, de très grands services, car il y a beaucoup de travaux très curieux, très importants, publiés dans des revues ou journaux qui tombent dans l'oubli, d'où parfois les tirent des fouilleurs ressemblant à ceux qui explorent les Pyramides d'Égypte.

Le système Melvil-Dewey est excellent en soi; malheureusement il a été mal appliqué par son inventeur, qui s'est probablement placé, dans sa première réalisation, au point de vue exclusif de la bibliothèque qu'il administrait, et non à un point de vue encyclopédique général. Les autres bibliothécaires américains ont adopté sans changement le système Melvil-Dewey, et maintenant il se présente avec toute l'autorité que lui donne son application générale aux États-Unis. Il est très difficile de classer en dix groupes tout l'ensemble du savoir humain, raison de plus pour le faire très méthodiquement. Or, la classification Melvil-Dewey est déplorable. C'est ainsi qu'elle a créé une catégorie pour les religions et une autre pour la philosophie, tandis que ces deux ordres d'idées allaient fort bien ensemble. De même, il existe une catégorie pour la philologie, qui avait sa place marquée parmi les sciences. En revanche, la guerre, qui est sinon un bien, du moins un ordre de connaissance important, est placée à l'art de l'ingénieur, ce qui fait que sa classification exige quatre chiffres, et que si on la divise, on arrive à cinq, à six et à sept. De même la géographie, qui prend le numéro 1 du chapitre histoire. L'histoire et la géographie sont certainement liées, mais la seconde n'est pas une branche de la première.

Sur beaucoup d'autres parties il y a des critiques à faire. Le système est excellent en principe, mais au moment où l'on propose au monde entier de l'accepter, à l'exemple des États-Unis, il y aurait lieu d'opérer une répartition plus méthodique des divers numéros. Les inconséquences de l'application actuelle nuiront certainement à l'adoption générale. Il serait nécessaire qu'un congrès de savants se réunisse pour faire la division générale, puis que, dans chaque branche, les académies autorisées fussent invitées à faire l'application.

A la conférence bibliographique qui a été tenue à Bruxelles en septembre dernier, il a été pris diverses résolutions utiles à connaître pour les membres de la Société de statistique. On a d'abord fondé un Institut international de bibliographie (1), pour pousser à l'adoption générale de la classification décimale. On a ensuite formulé un vœu priant le gouvernement belge, plein de bonne volonté nous a-t-on assuré, de se mettre en relations avec les autres gouvernements pour arriver à l'institution d'une Union bibliographique internationale officielle. Chaque pays aurait son Office national et au-dessus de tous existerait un Office international. La fonction de chaque Office national consisterait à établir, sur fiches décimales, le catalogue des livres nouveaux au fur et à mesure de leur publication, puis à faire dresser de même celui de tous les livres des bibliothèques publiques de son pays, et autant que possible, des grandes bibliothèques particulières. Ces fiches, tirées à un certain nombre d'exemplaires, seraient d'abord envoyées aux bibliothèques du pays, puis aux particuliers dudit pays, qui se seraient abonnés à telle ou telle catégorie relative à une certaine question. D'autres fiches seraient envoyées à l'Office international, lequel en garderait quelques-unes, puis répartirait le reste à tous les Offices nationaux. Ceux-ci, à leur tour, les adresseraient aux bibliothèques de leur pays et aux particuliers abonnés comme il vient d'être dit.

Grâce à cette Union, chaque bibliothèque de n'importe quel pays connaîtrait le catalogue de toutes celles du monde entier. Les particuliers abonnés pourraient, dans les pays les plus éloignés de toute bibliothèque, connaître l'existence des livres les intéressants dans le monde entier.

Il y aurait évidemment une dépense à faire pour dresser les catalogues des diverses bibliothèques et imprimer les fiches; mais ce serait une dépense qui ne se

---

(1) Voir informations. page 63.

renouvellerait pas, car M. Otlet, l'un des promoteurs belges, a trouvé un moyen pour obtenir la création de fiches sans qu'il en coûte rien. Il consiste à faire remarquer aux éditeurs qu'un excellent moyen pour faire connaître leurs nouveaux ouvrages consisterait à imprimer des fiches portant application du système de classification décimale, donnant le titre du livre et au besoin une notice le résumant. Ces fiches seraient de deux couleurs, blanches et bleues, par exemple. Les fiches blanches tirées à autant d'exemplaires que l'ouvrage, seraient encartées en tête du volume, les fiches bleues, en plus grand nombre, seraient envoyées à l'Office national de bibliographie, qui les répartirait ainsi qu'il vient d'être dit. Ce système constituerait le meilleur moyen de publicité pour les livres, car les fiches n'iraient qu'aux seules mains des personnes que le livre peut intéresser. Ces personnes, en recevant la fiche, si elles ne se décidaient pas à acheter l'ouvrage immédiatement, mettraient celle-ci à sa place synoptique, dans leurs casiers. Cela signifierait : « Il existe tel ouvrage et je ne l'ai pas. » Quand elles se décideraient à acheter, elles remplaceraient dans leurs casiers la fiche bleue par la fiche blanche, et cela signifierait : « J'ai le livre. » Les fiches bleues seraient, par suite, une publicité permanente pour les livres, jusqu'au moment où elles auraient amené un achat.

M. Limousin pense que la Société de statistique pourrait user pour son compte du système des fiches en demandant aux éditeurs qui publient des ouvrages sur la statistique et la démographie de la charger de faire une distribution de ce genre parmi ses membres.

M. Ad. COSTE trouve la proposition de M. Thomereau intéressante; mais on sait combien il est difficile d'unifier les statistiques émanant de sources diverses. C'est l'œuvre que poursuit l'Institut international de statistique; ses travaux ne sont pas encore assez avancés pour qu'on puisse en tirer parti. La statistique agricole de 1882 a jeté un coup d'œil sur l'étranger, mais au prix du plus pénible labeur.

L'*Annuaire statistique de la France*, après quelques années de suspension, a été repris. Il serait à désirer que chaque nation en fit un semblable, on pourrait alors établir des comparaisons de pays à pays. Un dictionnaire de statistique serait arriéré avant d'être terminé; il n'y a qu'un système pratique, c'est celui des annuaires nationaux facilitant la confection d'un annuaire international.

M. Coste rappelle l'essai de bibliographie statistique russe présentée à l'Institut international de statistique par M. Troïnitsky; il y a là un modèle utile à consulter.

M. le D<sup>r</sup> J. BERTILLON appuie les observations de M. Coste. Rien de plus délicat que des comparaisons de pays à pays. M. le commandeur Cerboni, malgré sa haute compétence, a dû renoncer à unifier les budgets des divers pays. La première partie de la proposition de M. Thomereau semblerait donc devoir être écartée, au moins quant à présent; mais un recueil bibliographique pour lequel on adopterait, non l'ordre alphabétique, mais l'ordre analogique, rendrait de réels services, ainsi qu'un dictionnaire de définitions.

M. THOMEREAU ne conteste pas la portée des objections formulées par MM. Coste et Bertillon; il ne se dissimule pas que son projet d'un « dictionnaire » présente de grandes difficultés d'exécution, peut-être même insurmontables pour le moment. Mais sa proposition comprend deux parties tout à fait distinctes et la première, celle qui consisterait à préparer un catalogue général des sources et documents, tant officiels que privés, de la statistique universelle, est accueillie avec plus de faveur et pourrait sans doute aboutir, après examen plus approfondi par une commission spéciale ou par le Bureau de la Société.

M. le PRÉSIDENT propose de renvoyer la question au Conseil, qui nommera une commission chargée de présenter un rapport à la Société. L'assemblée adopte, à l'unanimité, cette proposition.

L'ordre du jour de la séance du 19 février est fixé comme suit :

1° Statistique des médecins de Paris, par âge et nationalité, par M. le D<sup>r</sup> J. Bertillon;

2° Suite de la discussion sur les migrations intérieures et les mouvements de migration en France (M. V. Turquan) ;

3° Table de morbidité, par âge, de la Société de secours mutuels des employés d'Angers, par M. le D<sup>r</sup> J. Bertillon.

La séance est levée à onze heures un quart.

Le Secrétaire général,

Em. YVERNÈS.

Le Président,

Yves GUYOT.

---